



2016/1164

17 AOUT 2016

Décision N°..... /METFP/CAB/DFPI du.....portant  
découpage de l'année scolaire 2016-2017.

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- Vu La Constitution de la République de Côte d'Ivoire ;
- Vu La Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 ;
- Vu le décret n°2016-02 du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-04 du 12 janvier 2016 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-339 du 25 mai 2016 modifiant les articles 12 et 21 du décret n° 2016-21 du 27 janvier 2016 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu Les nécessités de service ;